

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « COPAS (CONSEIL EN PRATIQUES ET ANALYSES SOCIALES)»

DOSSIER : AP1_n° 356

***Intitulé du projet : Mise en place de responsables des études en EPLE
(collèges) et lien avec l'organisation des CIO***

Porteur du projet : Académie de Créteil

***Evaluateur du projet : COPAS (Conseil en Pratiques et Analyses
Sociales***

Région(s) d'expérimentation : Ile de France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Septembre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'**objectif du projet** est de mettre en place un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel dédié au sein de collèges (les « responsables des études »), en lien avec les prestations spécifiques dispensées par les CIO, pour améliorer les processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire. Les responsables des études avaient pour mission en 2009-2010, de suivre les élèves de 4^{ème}. Depuis septembre 2010, ils suivent les élèves de 3^{ème}.

En conséquence l'**objectif de l'évaluation** est :

- de vérifier qu'il s'agit bien d'une *nouvelle* fonction et qu'elle trouve sa place *en articulation* avec celles des autres professionnels qui interviennent au sein des établissements (notamment des COP) ; cela suppose de vérifier que les responsables des études ont bien des modes d'intervention qui leur soient spécifiques et qu'ils soient repérables et perçus comme tels par les autres catégories de personnels (Chefs d'établissement, CPE, COP, enseignants...), comme par les élèves eux-mêmes.
- de voir si cet accompagnement a des effets sur les vœux d'orientation des élèves d'une part, et sur leur « motivation » scolaire (qui peut se traduire par exemple par une diminution de l'absentéisme et/ou des problèmes de comportement)

Méthode d'évaluation

1. approche qualitative par entretiens

- avec les responsables des études (1 à 2 fois par année scolaire)
- avec les chefs d'établissement (principaux et/ou adjoints)
- avec les Conseillers d'Orientation Psychologues qui interviennent dans ces établissements (1 fois par année scolaire)
- avec les CPE
- avec les personnes chargées par le rectorat de la formation des responsables des études et de l'accompagnement des établissements concernés.

2. Approche qualitative et quantitative par questionnaires

- auprès des élèves, de 4^{ème} la première année et de 3^{ème} l'année suivante : mise en place d'un groupe-test constitué des classes de collèges dans lesquels est menée l'expérimentation, et d'un groupe-témoin constitué de classes de collèges similaires, sans responsable des études. Il s'agit de questionnaires en ligne ; la passation est organisée au sein des collèges lors des cours de technologie, pendant une semaine donnée, identique pour tous les établissements.

3. Approche qualitative par la participation/observation de rencontres

- Il s'agit notamment de rencontres organisées par le rectorat avec les acteurs impliqués dans cette expérimentation : chefs d'établissements, ou séminaires inter-établissements et « intercatégoriels»

4. Approche qualitative à partir d'éléments recueillis dans les établissements

- Analyse des vœux d'orientation des élèves en 3^{ème}
- Analyse des décisions d'orientation

5. Approche quantitative

- A partir des données fournies par les établissements : absentéisme, conseils de discipline, exclusions temporaires ou définitives ;
- A partir des données fournies par les responsables des études : nombre d'élèves suivis, nombre d'entretiens, nombre de parents rencontrés, nombre et types d'actions mises en place et nombre d'élèves concernés par ces actions.

6. Etat d'avancement et premiers résultats

Dans les grandes lignes, l'évaluation s'est déroulée conformément au projet.

L'entrée en fonction des responsables des études a été plus tardive que prévue pour des raisons principalement administratives (décembre 2009 au lieu d'octobre), nous avons simplement différé nos premiers entretiens au sein des établissements scolaires qui se sont surtout concentrés sur le premier semestre 2010.

Il faut noter que cette expérimentation d'une nouvelle fonction au sein des collèges se situe dans un contexte relativement tendu autour des moyens qui sont alloués aux établissements, et plus particulièrement autour du rôle des CIO et de la fonction de conseiller d'orientation psychologue, et d'autre part où il semble que des volontés existent dorénavant et déjà de généraliser ce type de fonction (elle a déjà été étendue par la DEGESCO à d'autres établissements et d'autres académies à la rentrée prochaine, dans le cadre du dispositif CLAIR).

Compte tenu de ce contexte, nous avons au départ observé une certaine « méfiance » de la part des acteurs internes aux établissements (CPE et COP) tant vis-à-vis de l'expérimentation elle-même que de son évaluation.

La première année scolaire d'expérimentation (09-10)

Le pilotage de l'expérimentation

Cette situation a été prise en compte dans l'analyse que nous avons pu faire de la première année d'expérimentation (septembre 09 – juin 10) : devant les réticences évoquées ci-dessus, et pour ne pas exacerber les tensions, les porteurs du projet ont été « prudents ». Ils ont rencontré quelques difficultés à mobiliser l'ensemble des personnels concernés (notamment chefs d'établissements, CPE et COP) pour travailler ensemble à définir les contours de cette nouvelle fonction et les modalités concrètes de sa mise en œuvre au sein des établissements, en articulation avec les autres.

Les quatre responsables des études s'en sont un peu trouvés « livrés à eux-mêmes » et ont bénéficié d'un appui inégal au sein des établissements dans lesquels ils étaient affectés. C'était un peu comme s'il leur revenait à eux seuls de « porter » une expérimentation que les établissements ne faisaient « qu'héberger »...

Nous avons alerté le comité de pilotage au niveau de l'académie (CSAIO, Inspecteurs et coordinatrice du projet) sur cet aspect lors d'un retour d'évaluation en juin 2010. Celui-ci s'est saisi de cet aspect, et des décisions ont alors été prises pour de nouvelles modalités de travail à mettre en place dès la rentrée 2010 (nous y revenons plus loin dans ce document). Cela apparaissait d'autant plus nécessaire que, conformément au projet, les responsables des études allaient « suivre » les élèves en 3^{ème}, où la question de l'orientation est

déterminante (et donc la question de l'articulation avec le COP notamment, mais aussi avec les enseignants et autres acteurs au sein des établissements).

L'accompagnement par l'académie

Cet accompagnement a été assuré au cours de l'année 2009-2010 par des intervenantes du CAFOC

Il a pris deux formes :

- des regroupements/formation des 4 responsables des études tout au long de l'année. Dans un premier temps il s'est surtout agi de leur présenter l'institution et son fonctionnement. Puis ils ont été l'occasion d'échanger sur leurs méthodes de travail, et leur manière d'assurer leur fonction au sein des établissements (et notamment sur les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer dans les coopérations avec les autres acteurs au sein des collèges).
- des rencontres au sein de l'établissement avec les responsables des études et les différentes personnes les plus directement concernées par l'introduction d'une « nouvelle fonction » (notamment pour contribuer à aplanir les difficultés rencontrées quand c'était nécessaire).

En fin d'année scolaire les responsables des études ont exprimé de fortes attentes de formation concernant l'orientation (procédures, filières, sources d'information accessibles aux élèves, etc.). Ils se sentaient assez peu armés pour affronter l'année de 3^{ème}.

L'activité des responsables des études au quotidien

Malgré les difficultés, tous les responsables des études ont rencontré les élèves de 4^{ème} en entretien individuel (81 % des élèves en moyenne), et si pour la grande majorité d'entre eux cette (ou ces) rencontre(s) ont été à l'initiative du responsable des études, 22 % des élèves ont demandé eux-mêmes à le voir.

Dans 2 des 4 établissements, le responsable des études cherche à avoir au moins un entretien avec chacun des élèves (c'était en tout cas le cas en 2009-2010)... pour éviter des « laisser de côté » ceux qui ne font pas parler d'eux, mais qui auraient néanmoins des sujets de préoccupation. Dans les 2 autres établissements, des critères de « priorité » ont été fixés comme par exemple :

- les élèves doublants, en 4^{ème}, ou ceux qui posent des problèmes de comportement
- les élèves nouvellement arrivés dans l'établissement ou ceux qui n'ont vraiment aucune idée concernant leur avenir professionnel (pas de projet, pas d'idée,) cette année en 3^{ème}.

Dans certains établissements, ils ont en outre pu susciter des interventions des COP dans les classes de 4^{ème} pour informer les élèves le plus complètement possible sur la DP6 (séances d'information auxquelles ils ont pu eux-mêmes s'associer).

Dans certains établissements, ils ont proposé des actions collectives ; certaines ont effectivement pu se mettre en place, qu'il s'agisse par exemple de soutien sur les apprentissages (atelier maths dans un collège par exemple), ou des débats à partir de vidéos/témoignages de « parcours de jeunes », ou encore un atelier théâtre avec certains élèves. Mais tous les projets qu'ils ont proposé n'ont pas vu le jour, faute de validation par le chef d'établissement (réalisation d'un journal par exemple). Le lien de ces activités avec la manière dont chacun se représentait leur fonction n'a semble-t-il pas été débattu ni clarifié. Leur action est donc essentiellement restée individuelle...

Il est à noter enfin que dans 3 des 4 collèges, les responsables des études ont pu recevoir certains élèves avec leurs parents, même si cette démarche est restée assez marginale (une

quarantaine d'élèves au total). De façon encore plus marginale, un des responsable des études a reçu des parents en dehors de la présence de l'élève.

Le point de vue des élèves

• ***groupe test : les quatre collèges dans lesquels exercent les responsables des études (440 questionnaires)***

Ils sont 43 % à juger que les entretiens ont été indispensables ou très utiles pour eux, et 39 % à les juger moyennement utiles (18% complètement inutiles).

Par ailleurs 24 % des élèves ont eu un entretien individuel avec une autre personne du collège (CPE, principal ou adjoint, COP...)

Près de 50 % de ceux qui ont rencontré le responsable des études jugent que ces entretiens individuels étaient « différents » de ceux qu'ils avaient pu avoir avec d'autres personnes au sein du collège, notamment

- parce qu'il s'agit d'une personne qui ne les évalue pas et avec laquelle ils se sentent en confiance,
- parce que l'entretien est « ouvert » et permet d'aborder de nombreux sujets et pas seulement les résultats ou le comportement (en moyenne les élèves signalent 5 thématiques différentes abordées dans l'entretien, sur les 8 qui étaient proposées dans le questionnaire : leur façon de travailler et de s'organiser, les difficultés dans une matière particulière, les relations avec les enseignants, les relations avec d'autres élèves, leurs projets personnels, leurs projets d'orientation et de métiers, leurs centres d'intérêts et leurs loisirs, leur façon d'être au collège et leur comportement).

Les sujets abordés par les élèves avec les responsables des études en 4^{ème} ont majoritairement été ceux qui concernent leur avenir et leur orientation (besoin d'information sur les métiers et les formations) et dans une moindre mesure, des questions liées à leur organisation personnelle, aux méthodes de travail et aux apprentissages scolaires.

Les élèves du groupe-test signalent d'ailleurs massivement que les questions d'orientation sont « les plus importantes » pour eux (70 %).

• ***groupe témoin : quatre collèges qui n'ont pas de responsable des études (330 questionnaires)***

Dans ces collèges , 36 % des élèves ont eu un ou plusieurs entretien(s) individuel(s) avec quelqu'un dans l'établissement (CPE, principal ou adjoint, COP...).

Pour 48 % des élèves du groupe témoin, les questions relatives aux projets d'orientation et de métiers font partie des plus importantes (70 % pour les élèves du groupe test), et les questions de méthodes de travail et d'organisation sont mises en avant par 44 % des élèves du groupe témoin (37 % des élèves du groupe test).

Ce que l'on peut dire à partir de cette première année d'expérimentation :

Au cours de cette première année, la fonction de responsable des études et la manière de la décliner concrètement a comporté beaucoup de flou, notamment dans ses articulations avec les autres personnels des établissements. Néanmoins,

- la spécificité du responsable des études a été bien repérée par les élèves de 4^{ème}, qui ont trouvé là un interlocuteur avec lequel ils pouvaient aborder de nombreux sujets qui les concernait.
- le rôle joué par le responsable des études renforce (ou légitime ?) l'importance des questions que les élèves se posent concernant leur orientation et leur envie d'avoir un interlocuteur à ce sujet dès la classe de 4^{ème}. Ils sont d'ailleurs plus nombreux dans le groupe test à avoir sollicité un entretien individuel avec le COP, que les élèves du groupe témoin (respectivement 27 % et 18 % des élèves qui ont eu un entretien individuel au sein de l'établissement, hors responsable des études pour le groupe test)

Depuis la rentrée 2010

Le pilotage de l'expérimentation et l'implication des établissements

Des séminaires à la fois inter-catégoriels et inter-établissements ont été mis en place (deux au cours du premier trimestre, un autre est prévue en fin de second trimestre). De ce fait, les échanges de pratiques entre les établissements et la réflexion commune permettent de réellement avancer sur la question des articulations, notamment entre responsable des études et COP, comme entre responsable des études et CPE, voire même entre responsable des études et professeurs principaux.

Cette articulation est réfléchie à la fois en termes de fonction et sur un plan plus opérationnel (ce que les responsables des études peuvent faire et mettre en place au sein des établissements, notamment pour contribuer à aider les élèves dans leur choix d'orientation, sans se substituer aux autres acteurs).

La place que peuvent prendre les responsables des études semble mieux acceptée au sein des collèges, même si certains personnels continuent à exprimer des réserves.

L'accompagnement par l'académie

Les intervenantes du CAFOC n'ont pas pu poursuivre leur intervention au cours du premier trimestre. De manière à ne pas laisser les responsables des études « isolés » chacun dans son lycée, la coordinatrice du projet a maintenu les regroupements réguliers, d'échange sur leurs manières de travailler (Il faut noter en outre qu'un des responsables des études a été intégré comme CPE dans le collège ; il a donc été remplacé à la rentrée. Les regroupements ont sans aucun doute facilité l'intégration de cette nouvelle personne dans l'expérimentation).

Des solutions pour l'accompagnement au sein des collèges comme pour la formation à l'orientation ont été trouvées en fin d'année (nouveaux intervenants) et devraient se concrétiser dès janvier 2011.

L'activité des responsables des études

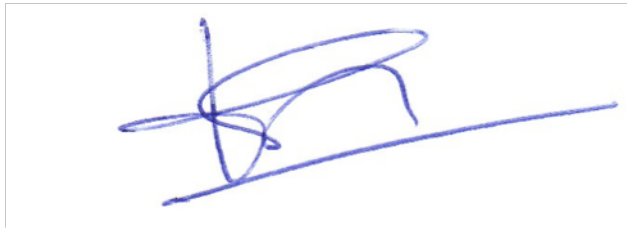
Depuis la rentrée, les responsables des études ont repris les entretiens individuels avec les élèves, maintenant en 3^{ème}. Ils ont en outre largement contribué à une amélioration qualitative des stages en entreprise pour les élèves : aide à la recherche de stages pour

certaines élèves, vigilance sur le « contenu » et les conditions de stages proposés, incitation à élargir des pistes de recherche.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Véronique PERSUY, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 356 certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : le 19/01/2011

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, enclosed in a rectangular box.

Signature :